

DATE de la DEMANDE :

JEUNES

**30** 

Rappel : la période autorisée pour les mutations va du lendemain des Fédéraux Quadrettes au 14 septembre  
Et doit parvenir aux présidents décideurs le 14 septembre au plus tard.

<b><u>LICENCIE :</u></b> NOM, Prénom		<b><u>N° de licence :</u></b>	
Date de naissance :			
Adresse personnelle :			
Durée d'appartenance à l'AS ou au CFB cédant(e) :			
Projet sportif du jeune demandeur :			
Autorisation des parents ou du parent investi de l'autorité parentale. Date et Signature(s) obligatoire(s)	Je, soussigné  Autorise mon fils, ma fille (1) à remplir une demande de mutation		
CATEGORIE : (saison en cours) _____		Saison suivante : _____	
Signature du demandeur :			
<b><u>AS CEDANTE ou CFB autonome CEDANT :</u></b>		<b><u>AS PRENANTE ou CFB autonome PRENANT :</u></b>	
Nom :		Nom :	
Numéro :		Numéro :	
<b><u>AVIS OBLIGATOIRES:</u></b>			
<b>AS cédante :</b>		<b>CBD cédant :</b>	
Favorable   Défavorable (1)		Favorable   Défavorable (1)	
Date :		Date :	
Signature et cachet		Signature et cachet	
Motif en cas d'avis défavorable		Motif en cas d'avis défavorable	
<b>SECTEUR CEDANT</b>		<b>SECTEUR PRENANT</b>	
<b>AS prenante :</b>		<b>CBD prenant :</b>	
Favorable   Défavorable (1)		Favorable   Défavorable (1)	
Date :		Date :	
Signature et cachet		Signature et cachet	
Motif en cas d'avis défavorable		Motif en cas d'avis défavorable	
<b><u>EN CAS DE DESACCORD ENTRE LES 2 PARTIES</u></b>			
<b>Décision en dernier ressort de la commission ad hoc de la FFSB</b>		<b>Analyse de la situation ayant entraîné la décision</b>	
Accord (1)			
Refus (1)			
Date :			
Signature du Président de la FFSB			

(1) = rayer la mention inutile - Toute mutation fait l'objet d'une redevance à régler au CBD cédant

Les CBD prenants saisissent chaque mutation dans le système informatique Bouly pour validation FFSB

En cas de litige et avant saisie dans Bouly, l'imprimé est adressé à la FFSB pour décision

Il est conseillé au licencié de garder une copie de la fiche dès que son AS cédante l'a signée, dans les délais réglementaires évidemment.